

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JUIN 2017

Présentation de l'opération « Participation Citoyenne » au Conseil Municipal par la Cté de Brigades de Gendarmerie d'Aubigny S/N.

TRAVAUX :

- Reconduction du contrat d'entretien des réseaux des eaux pluviales par la Sté SGA MEYER suivant tarifs actualisés pour 2017 à raison de 2 à 3 jours/an : hydrocurage du réseau, collecteurs, curage avaloirs pour 1 210,19 € HT/jour et traitement des sables pour 81,81 € HT le M3.
- Demande d'entretien du Chemin des Davids par M. le Maire d'Argent S/S : proposition de travail de réparations de ce chemin en régie communale par les services techniques respectifs.
- Acquisition de matériels pour la gestion différenciée des espaces verts : validation d'un plan de financement pour la demande de subvention auprès du Syndicat Pays Sancerre Sologne dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

FINANCES :

- Participation au Fonds de Solidarité Logement (logement, eau, énergie) du Conseil Départemental pour l'année 2017 pour la somme de 1800 €.
- Indemnité Receveur Municipal- Trésorerie Aubigny S/N : taux de 100 %.

ASSOCIATIONS :

- Les subventions suivantes sont accordées :

FANFARE MUNICIPALE :	1 500 €
BLANCAFORT ET PATRIMOINE :	1 000 €
AMICALE SAPEURS-POMPIERS :	1 500 €
TANCHE BLANCAFORTAISE :	500 €
DDEN :	100 €

- Délibération pour adopter l'avenant au règlement d'utilisation de la salle des fêtes : accès aux sanitaires gratuit lors de manifestations à l'extérieur avec état des lieux avant/après manifestation.

SCOLAIRE/PERISCOLAIRE :

- Recrutement d'un personnel d'animation contractuel et approbation du règlement et des tarifs du centre de loisirs de l'été.

- Convention d'accueil d'une animatrice directrice stagiaire BAFD au centre de loisirs en stage pratique.
- Convention avec Cher Emploi Animation pour le séjour à l'étang de Goule de 8 adolescents blancfortais du 17 au 19 juillet. Coût 550 € .
- Adoption du règlement 2017/2018 de l'accueil périscolaire sans modification.
- Adoption du règlement des TAP 2017/2018 : reconduction pour 1 an avec fonctionnement identique à l'an passé sauf gratuité aux familles mise en place, signature d'un avenant au projet éducatif.
- Cantine scolaire : les règlements sont adoptés avec nouveaux tarifs applicables à la rentrée : 1 repas maternelle 3,30 €, 1 repas élémentaire 3,40 €.
- Demande de participation aux frais de scolarité de la Commune de Vailly S/S pour 1 élève et frais de fonctionnement 2016/2017 de l'Ecole Ste Solange : pas de participation de la Commune obligatoire.
- Personnel Sce animation : augmentation du temps de travail de 6 h d'un agent en emploi avenir.
- Bilan d'activités 2016 du Syndicat Pays Sancerre Sologne
- Adhésion à l'Agence de Développement du Tourisme et des Territoires du Cher : 25 € pour l'année 2017.
- Délibération pour accepter l'inscription dans le tracé de la boucle intercommunale dite « de Blancfort à Argent Sur Sauldre » des voies communales et chemins ruraux, pour accepter le balisage de cette boucle définie par l'Office de Tourisme Sauldre et Sologne, pour s'engager à ne pas aliéner tout ou partie de l'itinéraire concerné, pour s'engager à maintenir le circuit ouvert dans un état d'entretien satisfaisant.
- Délibération pour instaurer l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques sur la place dans le cadre du schéma départemental des infrastructures proposé par le SDE 18.